

Le Brochet (*Esox lucius*)

Classe : Actinopterygii - Famille : Esocidae - Genre : Esox



Carte d'identité



⚠ Espèce protégée

- Poids** : 1,5 à 8 kg en moyenne.
- Taille** : 50 à 100 cm de long.
- Alimentation** : carnivore (principalement du poisson).
- Période de présence** : toute l'année.
- Milieu** : milieux aquatiques (rivières, lacs et étangs).
- Statut** : protection nationale ; vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale des poissons.

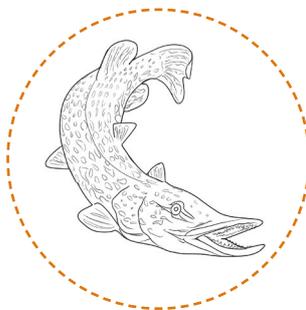
Identification

Le Brochet est un poisson fusiforme, il a le corps très allongé. Ses flancs de couleur verdâtre ou jaunâtre vers le dos deviennent blancs vers le ventre. La tête est fendue d'une bouche très large (en forme de bec de canard), armée d'environ 700 dents. Les nageoires sont de couleur rouge-orange et portent des rayures noires. Le brochet grossit très rapidement car il est peu mobile.

Habitat

Poisson assez cosmopolite, le brochet est une espèce limnophile (qui aime les parties calmes des cours d'eau ou les eaux stagnantes) et qui affectionne les eaux douces transparentes, où le couvert végétal est important (eaux peu profondes).

Le brochet chasse le jour à l'affût dans les herbiers. On le rencontre parfois dans les petits cours d'eau à salmonidés mais il affectionne plus particulièrement les rivières à courant lent, les bras morts et les lacs fortement végétalisés. Il supporte assez bien les eaux saumâtres et on le trouve fréquemment dans certains estuaires.



Placer le badge ici

www.cen-centrevalde Loire.org

En Centre-Val de Loire

Une prise de conscience de la disparition du brochet et son entrée sur la liste rouge des espèces menacées de France et de la région Centre-Val de Loire, en tant qu'espèce vulnérable, permet une meilleure protection et gestion de ce carnassier. Pêcheurs professionnels, amateurs, fédérations et associations de pêche travaillent désormais ensemble pour la récréation de frayères et une pêche raisonnée. La Directive cadre sur l'eau prodigue une réhabilitation et une meilleure gestion des « zones tampons ». Cela permet aujourd'hui le développement de véritables zones inondables recouvertes d'une végétation prairiale dont le brochet est l'un des premiers bénéficiaires.

Au sein du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, de nombreuses mesures de gestion permettent aujourd'hui la préservation du brochet comme la récréation et la préservation de prairies inondées, de boires sur la Loire, de marais connectés qui sont d'excellentes zones de frayère. Ces mesures, mises en place en étroite collaboration avec les fédérations de pêche, l'Office français pour la biodiversité et les associations locales, permettent d'augmenter les effectifs de brochets sur de nombreux sites Conservatoire. Actuellement, l'espèce a été recensée sur 26 sites préservés par ce dernier.

En savoir plus/bibliographie :

<http://afpcvl.federationpeche.fr/>